

Bilan de compétences

Public visé

Toute personne salariée,
en recherche d'emploi,
indépendant ou agent
public

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous consulter pour
étude personnalisée par
notre référente handicap

Prérequis

Aucun

Date/période, durée

Entrées / Sorties
permanentes

Parcours individualisé
selon les besoins

24 heures maximum

Lieu

Implantations
géographiques en
Charente, Charente-
Maritime, Deux-Sèvres et
Vienne

Ou à distance

Intervenants

Consultants
psychologues,
psychologues du travail,
spécialistes des
ressources humaines

Texte de référence : décret n°2018-1330 du 28 décembre 2018 – Code du travail art. L6313-1 et 4, R 6313-4 à 8

Un bilan de compétences est un outil d'aide à la décision qui permet de définir, préciser un projet d'évolution professionnelle. C'est l'occasion de faire le point sur sa situation, sur l'orientation donnée à son parcours professionnel, envisager une formation pour faciliter une évolution de carrière ...

Il s'agit de prendre un temps de réflexion dans une démarche active et volontaire, pour mener une analyse personnelle sur sa situation, ses acquis, ses projets à un moment de sa vie professionnelle.

Le diagnostic et la prise de conscience qui en découlent permettront d'envisager et construire un nouvel avenir professionnel.

Objectif(s) de formation

-  Faire le point sur ses compétences et ses motivations
-  Identifier ses compétences transférables
-  Valoriser ses atouts et compétences,
-  Identifier ses limites
-  Identifier et valider des axes de progression professionnels et personnels pour préparer une évolution professionnelle
-  Valider un projet professionnel adapté et réalisable
-  Identifier des besoins en formation complémentaire pour pouvoir évoluer
-  Engager une dynamique : se donner de nouvelles perspectives, se remotiver pour poursuivre sereinement sa carrière professionnelle

Contenu

Le bilan de compétences se déroule en trois phases :

-  Phase d'accueil :
 - Faire exprimer les attentes du bilan de compétences
 - Explorer la problématique de la demande
 - Initier l'alliance de travail et s'engager dans la démarche de bilan
-  Phase d'investigations :
 - Analyser la demande de bilan de compétences
 - Identifier et analyser les éléments constitutifs du parcours professionnel
 - Réaliser l'inventaire des acquis et atouts professionnels : activités significatives, compétences professionnelles, compétences transférables, aptitudes, potentiels
 - Etudier la dynamique personnelle, analyser les caractéristiques personnelles (personnalité, intérêts/motivations, valeurs)
 - Repérer les leviers permettant de s'engager dans une dynamique d'action et les freins éventuels
 - Réaliser son portefeuille de compétences
 - Construire des hypothèses et valider des axes de progression professionnels et personnels au regard de perspectives réalistes et réalisables
-  Phase de conclusion :
 - Réaliser le plan d'action et l'inscrire dans l'espace et dans le temps
 - Identifier les éléments constitutifs du document de synthèse

Contacts

05.49.39.62.19

Référent administratif et financier

Laura CHAINTRE
gipfcip-ebo@ac-poitiers.fr

Référent pédagogique

Lua ETIENNE

Référent handicap

Nicole LAHMITI
gipfcip-handicap@ac-poitiers.fr

Modalités pédagogiques

-  Co-construire et contractualiser un parcours de bilan professionnel individualisé
-  Instaurer une relation de confiance :
 - en proposant une démarche réflexive, active et volontaire
 - en favorisant la libre expression, la réflexion systémique et l'appropriation des informations recueillies et analysées
 - en pratiquant l'orientation active par une approche centrée sur la personne
 - en guidant la réflexion et l'acquisition des acquis méthodologiques
-  Entretiens individuels
-  Tests d'intérêts, de personnalité
-  Logiciels dédiés à l'élaboration du projet professionnel, questionnaires d'auto-évaluation
-  Recherches documentaires, enquêtes
-  Travail individuel guidé

Les consultants veillent au respect des règles déontologiques qui encadrent la conduite d'un bilan professionnel (respect du consentement, du secret professionnel, accord et propriété des résultats des tests réalisés ...).

Résultats attendus

-  Attestation de présence
-  Attestation de fin de formation

Modalités d'évaluation

-  Évaluation de satisfaction en fin de bilan de compétences
-  Évaluation de satisfaction à 6 mois

Modalités d'inscription et délai d'accès

-  Entretien préalable avec le chargé de bilan
-  Délai d'accès selon financement

Tarifs et financement

Prix : de 1 260 à 1 620 € selon le nombre d'heures d'accompagnement – Consulter nos [conditions générales de vente](#)

Financements possibles :

- ☒ Compte personnel de formation
- ☒ Prise en charge par l'employeur
- ☒ Financement individuel
- ☒ Opco

GIP FCIP DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

Téléport 5 - LP2I - 3^è étage, Avenue du Parc du Futur, 86130 JAUNAY-MARIGNY
Tél : 05.49.39.62.01 – Mail : gipfcip-formation@ac-poitiers.fr – <http://www.gipfcip.ac-poitiers.fr/>
Siret : 188 609 077 00063 – APE : 8559 A – Organisme de formation enregistré sous le numéro
54 86 P00 33 86 auprès du Préfet de la Région Poitou-Charentes